

Journée Diagnostic du Masterplan
Retranscription des interventions de la conférence d'introduction :
Vers un Masterplan Régional de sortie du sans-abrisme &
La stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme et la Présidence Belge

Introduction:

- Pierre Verbeeren, Président de Bruss'help
- Josée Goris, SPP-IS
- Ruth Owen, Directrice Adjointe de la FEANTSA

Pierre Verbeeren, Bruss'help:

- Ces dernières années, a émergé l'idée de sortir du sans-abrisme, c'est devenu un slogan qui nous réunit avec beaucoup de volonté, d'espoir et de réalisme. La question n'est pas de sortir du sans-abrisme mais de ne pas y rentrer, or les mécanismes pour y rentrer sont de plus en plus nombreux et de plus en plus puissants.
- Se doter ensemble d'un Masterplan signifie :
 - 1) A la différence de revendications ou de mémorandums, il est nécessaire de définir un plan qui soit un outil construit ensemble pour articuler nos forces autour d'objectifs définis ensemble.
 - 2) Les mécanismes d'exclusion sont tellement puissants que l'enjeu est d'élargir la responsabilité du sans-abrisme à tous les acteurs et tous les secteurs qui, certes sans le vouloir, produisent du sans-abrisme. Réunir des acteurs qui sont clé dans cette question : l'aide à la jeunesse, les établissements pénitentiaires, tout le secteur migration, tout le secteur psychiatrique et santé mentale, etc... Nous sommes dans l'absolue nécessité de nous articuler de façon beaucoup plus ferme avec ces acteurs et d'être dans un mécanisme de prévention du sans-abrisme.
 - 3) Faire l'effort de converger son dispositif, le Masterplan et les acteurs en amont de la situation de sans-abrisme. Le Masterplan n'est pas un memorandum additionnel, il est un plan opérationnel articulant les forces des différents acteurs et c'est pour cela que nous pouvons le faire qu'ensemble.
- Le travail a déjà commencé à Bruss'help dont la gouvernance est composée d'un comité plénier et un comité restreint. Le comité restreint travaille depuis plusieurs mois à la définition d'une méthodologie. En plus des réunions de comité restreints, le travail a été divisé en quatre sous-groupes. Cette première journée va travailler sur un Masterplan avec tous les acteurs ensemble en cherchant à drainer les acteurs externes au sans-abrisme mais qui l'impactent.
- Il a été décidé de s'appuyer sur les produits de la FEANTSA et la conférence de consensus de 2013 qui reste d'actualité et qui incite à ne pas trouver des solutions qui embrassent 100 % du problème mais qui au moins permet d'avancer et d'atteindre des objectifs. Parce que l'exclusion est obsessionnelle et massive, il est nécessaire de trouver des solutions articulées et au-delà de ce que chaque acteur réalise de

façon volontaire et innovante. On travaille aussi sur les catégories Ethos de la FEANTSA ; avoir le lexique pour parler tous de la même voix permet d'avancer et de déjà trouver des solutions pour une partie du public.

- Dans les débats et les colloques, revient en permanence la prévention. La méthodologie proposée par le comité restreint est de s'appuyer sur les quatre principes de prévention définis par la littérature scientifique :
 - Prévention primaire : comment éviter que le phénomène n'advienne ?
 - Prévention secondaire : comment prendre le problème le plus rapidement possible pour éviter qu'il ne se chronicise ?
 - Prévention tertiaire : comment traiter une situation problématique de telle sorte qu'elle ne s'aggrave pas, de prévenir les risques sans nécessairement être dans la solution mais au moins être dans la stabilisation des personnes et des mécanismes d'exclusions
 - La prévention quaternaire : comment éviter d'être en tant que politiques publiques, acteurs, opérateurs ou encore les pratiques et les mécanismes soient eux-mêmes la source de problème ?
- Le comité restreint propose un cadre de travail avec quatre tables rondes pour établir en ce jour un diagnostic (fonctionnement et limites des préventions) et ensuite faire l'effort de mobilisation des ressources du secteur et du secteur connexe pour rencontrer le diagnostic (15 mai 2023) et enfin travailler sur les ressources additionnelles à trouver (06/06/23). Pendant les vacances, le comité restreint va préparer un texte qui fera l'objet de négociations entre les acteurs pour voir s'il fonctionne avec une méthodologie à définir ensemble en sachant que c'est une affaire entre opérateurs, autres secteurs, politiques et administrations. L'évaluation de ces trois journées est prévue pour voir comment atterrir car il n'y a aura pas de consensus général.

Josée Goris, SPP-IS:

- Le SPP-IS qui représente la Belgique auprès de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme.
- En tant qu'agence fédérale, ses compétences s'articulent autour de l'inclusion sociale et de la coordination de la lutte contre la pauvreté. Son objectif principal est la réalisation des droits fondamentaux. Son département des relations internationales a pour mission d'influencer les politiques belges et européennes. Par exemple, la conférence européenne de consensus organisée lors de la présidence belge de l'UE en 2010 en collaboration avec la Commission Européenne a abouti sur une compréhension commune des questions fondamentales sur le sans-abrisme afin de fournir une base pour les progrès politiques futurs. Deux questions importantes :
 - Qu'est-ce que le sans-abrisme ? La réponse donnée est la typologie Ethos que l'on retrouve dans la législation belge et comme cadre de référence dans l'Accord de coopération sur le sans-abrisme de 2014.
 - Quelle est la solution au sans-abrisme ? Le housing led et le housing First (cfr 1ère expérience en 2013).

- En 2017 a été adopté le socle européen des droits sociaux qui vise l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables ainsi que la protection et l'inclusion sociale. Le 19^{ème} principe sur le logement et l'aide aux sans-abri en particulier nous concerne.
- En 2021, a lieu le sommet social européen ou l'engagement des différentes institutions dans le socle des droits sociaux est réaffirmé ainsi que son plan d'action.
- La création de la plateforme européenne de la lutte contre le sans-abrisme (EPOCH) dans La Déclaration de Lisbonne suit peu après. S'y trouvent [5 principes](#) qui tendent vers la fin du sans-abrisme en 2030 et qui sont repris par les institutions belges, européennes, les ONG et organisations internationales.
- 3 domaines d'activités inscrits dans EPOCH : 1) l'analyse et la récolte des données, 2) Le partage d'expérience et d'expertise entre Etats Membres et partenaires notamment sur vers des politiques sur bases de résultats probants 3) l'accès au financement.
- La présidence belge de l'UE en 2024 met le sans-abrisme dans ses priorités. Une conférence devra être organisée à cette occasion.

Freek Spinnewijn, FEANTSA:

- Avoir un Masterplan à Bruxelles est une bonne idée et en a besoin. Bruxelles est une ville parmi d'autres qui élaborent ou sont prêts à lancer une stratégie globale pour lutter contre le sans-abrisme. Un élément important à savoir est la stratégie locale de Londres issue de la stratégie nationale où la bonne coordination des deux semble donner de meilleurs résultats.
- EPOCH est toujours dans sa phase de lancement. C'est le résultat d'environ 15 ans de travail de lobbying de la FEANTSA et autres organisations. Ce n'est pas facile de faire du sans-abrisme une priorité dans les politiques sociales européennes, elle en est une parmi d'autres. EPOCH doit tous les cas garder le cap de la fin du sans-abrisme d'ici 2030.
- Où en sommes-nous ? La structure de la plateforme est fondée et contient un programme de travail. La question des financements est encore en discussion mais progresse. Ses trois domaines d'activités sont nécessaires dans la création et la mise en œuvre du Masterplan dans le sens où ils stimulent la créativité vers des solutions. La détermination politique d'EPOCH est dans la Déclaration de Lisbonne où les Etats membres s'engagent à lutter contre le sans-abrisme et à trouver des solutions à l'échelle européenne.
- L'agenda que la FEANTSA veut donner à EPOCH :
 - 1) migration et sans-abrisme (interne à L'Europe aussi) lié à la mauvaise gestion des politiques migratoires ou le droit au travail inaccessible aux demandeurs d'asile ;

2) santé et sans-abrisme notamment les conséquences physiques et mentales du sans-abrisme et de la crise covid ;

3) L'habitat ou le foyer domicile et sans-abrisme : housing led et housing first qui voient un momentum en Europe actuellement mais dont la montée en puissance pose un problème tant que cela n'est pas systémique (la communauté européenne peut aider à cela et c'est peut-être aussi quelque chose à intégrer dans le Masterplan de Bruxelles). La question du logement sociale pour les sans-abris est aussi préoccupante

4) Travailler sur les profils des personnes sans domicile lorsque des progrès sont possibles et que la communauté européenne peut aider, en particulier les profils des personnes LGBTQIA+, les femmes et les jeunes.

5) la prévention au sans-abrisme : plus de logements sociaux pour moins de sans-abrisme ok mais insuffisant.

- Pour l'instant EPOCH n'est accessible qu'à ses membres mais l'objectif est de pouvoir l'ouvrir à tout le monde.
- Un appel à projet transnational via un financement européen cette année sur le sans-abrisme va être lancé et qui peut être intéressant dans le cadre du Masterplan.
- A retenir :
 - EPOCH peut être sans doute utile comme ressource, mais il ne faut pas non plus surestimer son utilité : il permettra d'apporter un peu de créativité dans la mise en œuvre du Masterplan, mais il ne résoudra pas le problème du sans-abrisme à Bruxelles pour autant.
 - Pour ceux qui sont impatients d'être reliés à la plateforme : FEANTSA est bien sûr un partenaire important, Josée Goris est la représentante pour la Belgique. Le plus facile est d'aller via nous pour l'instant. Mais à terme, elle devrait devenir une plateforme ouverte que vous pourrez contacter directement.